



**Vragen over de werken?**

**Zie contactgegevens onderaan deze brief**

## **Réaménagement Woluwedal (R22): information concernant le début des travaux**

Madame,  
Monsieur,

Le 4 août, l'Agence flamande des Routes et de la Circulation commencera le réaménagement du carrefour formé par la route régionale Woluwedal (R22) et la chaussée de Louvain (N2), du carrefour entre la Woluwedal et l'avenue du Tram, et du tronçon de la Woluwedal compris entre les deux. Au cours de la soirée d'information en octobre 2014 et dans ses communiqués précédents, l'Agence flamande des Routes et de la Circulation a expliqué **les améliorations qui résulteront de ces travaux de grande envergure**. Nous résumons encore une fois dans ce courrier (ci-dessous) ces améliorations, mais nous souhaitons principalement nous attarder sur les modifications de **la circulation et les désagréments qui seront causés par les travaux**.

*L'Agence flamande des Routes et de la Circulation diffusera des informations sur l'état d'avancement des travaux sur le Woluwedal par le biais d'une lettre d'information numérique. Vous pouvez vous y abonner sur le site [www.wegenenverkeer.be/zaventem](http://www.wegenenverkeer.be/zaventem).*

### **Travaux préparatoires**

Début des travaux préparatoires le 4 août :

- **Aménagement des aires giratoires** : pendant les travaux de réaménagement proprement dits, la circulation ne pourra s'engager dans les rues transversales et en sortir que par la droite. Étant donné que les usagers de la route doivent pouvoir atteindre leur destination, des aires giratoires sont prévues aux extrémités du chantier (au nord de la chaussée de Louvain et au sud de l'E40) où les automobilistes pourront faire demi-tour (voir l'explication détaillée dans ce courrier).
- **Aménagement de la piste cyclable** : le long du parc à conteneurs, une nouvelle piste cyclable sera aménagée. Elle assurera la liaison entre la rue Denayer et la Woluwedal (R22). Cette piste cyclable est aménagée avant le début des travaux de réaménagement proprement dits parce qu'elle sera utilisée comme déviation pour les cyclistes. Cette piste cyclable restera définitive après les travaux.

### **Début des travaux de réaménagement (dès la dernière semaine d'août ou la première semaine de septembre)**

Dès que les travaux préparatoires sont terminés, l'entrepreneur commencera le réaménagement proprement dit de la Woluwedal. Il commencera par le côté de la route en direction de Vilvorde (en direction du nord). Au cours des trois premiers mois, les activités consisteront surtout en des travaux de dépavage et d'égouttage. Dans la lettre d'information (à laquelle vous pouvez vous inscrire sur [www.wegenenverkeer.be/zaventem](http://www.wegenenverkeer.be/zaventem)), nous vous tiendrons informés du calendrier des travaux.

## Piétons et cyclistes

Les piétons seront guidés par des panneaux sur la zone de chantier. L'Agence flamande des Routes de et la Circulation demande instamment aux piétons de respecter ces itinéraires de déviation dans l'intérêt de leur propre sécurité.

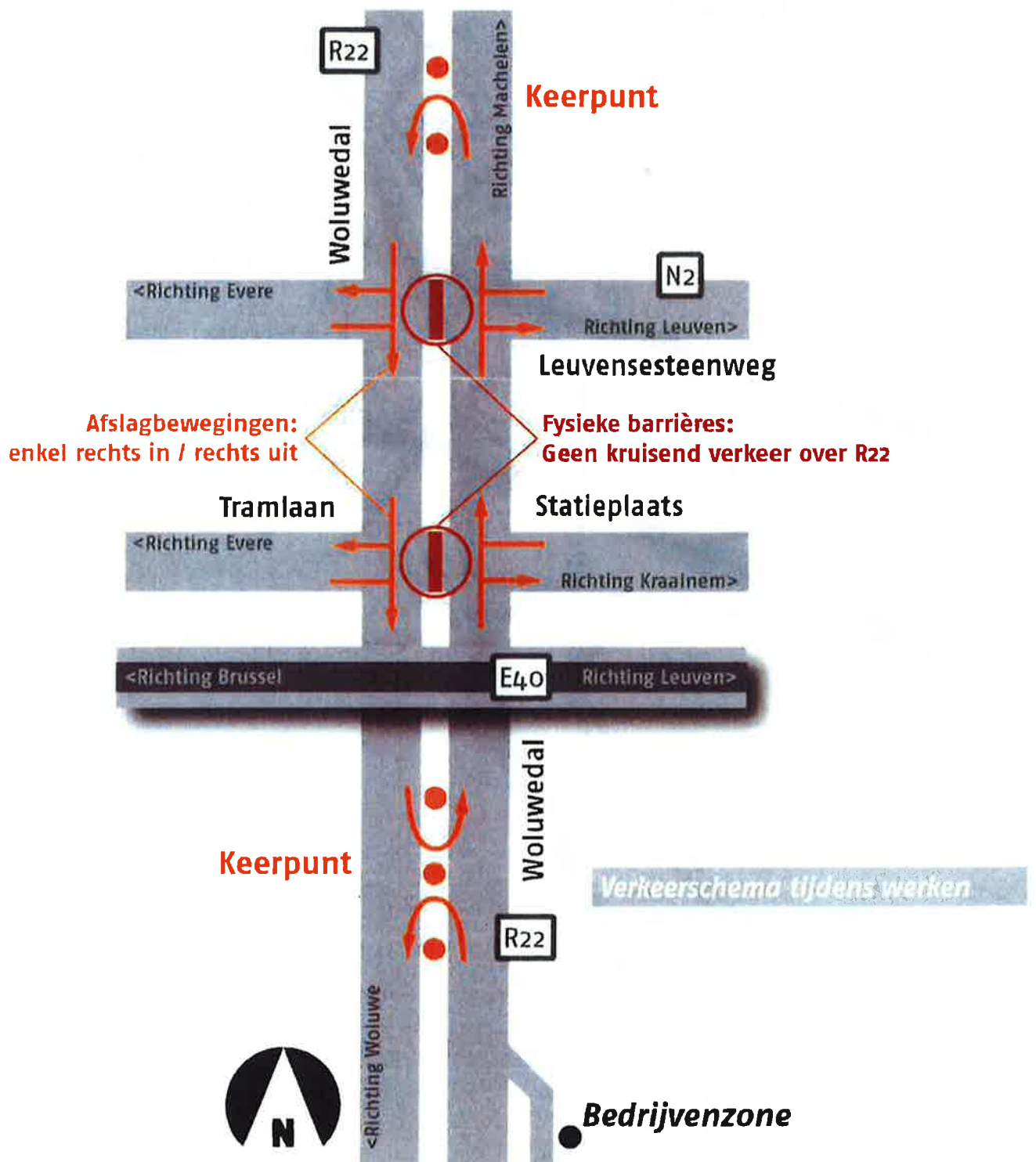
Les cyclistes devront suivre la déviation suivante pendant la première phase du réaménagement :



## Gestion de la circulation avec des aires giratoires

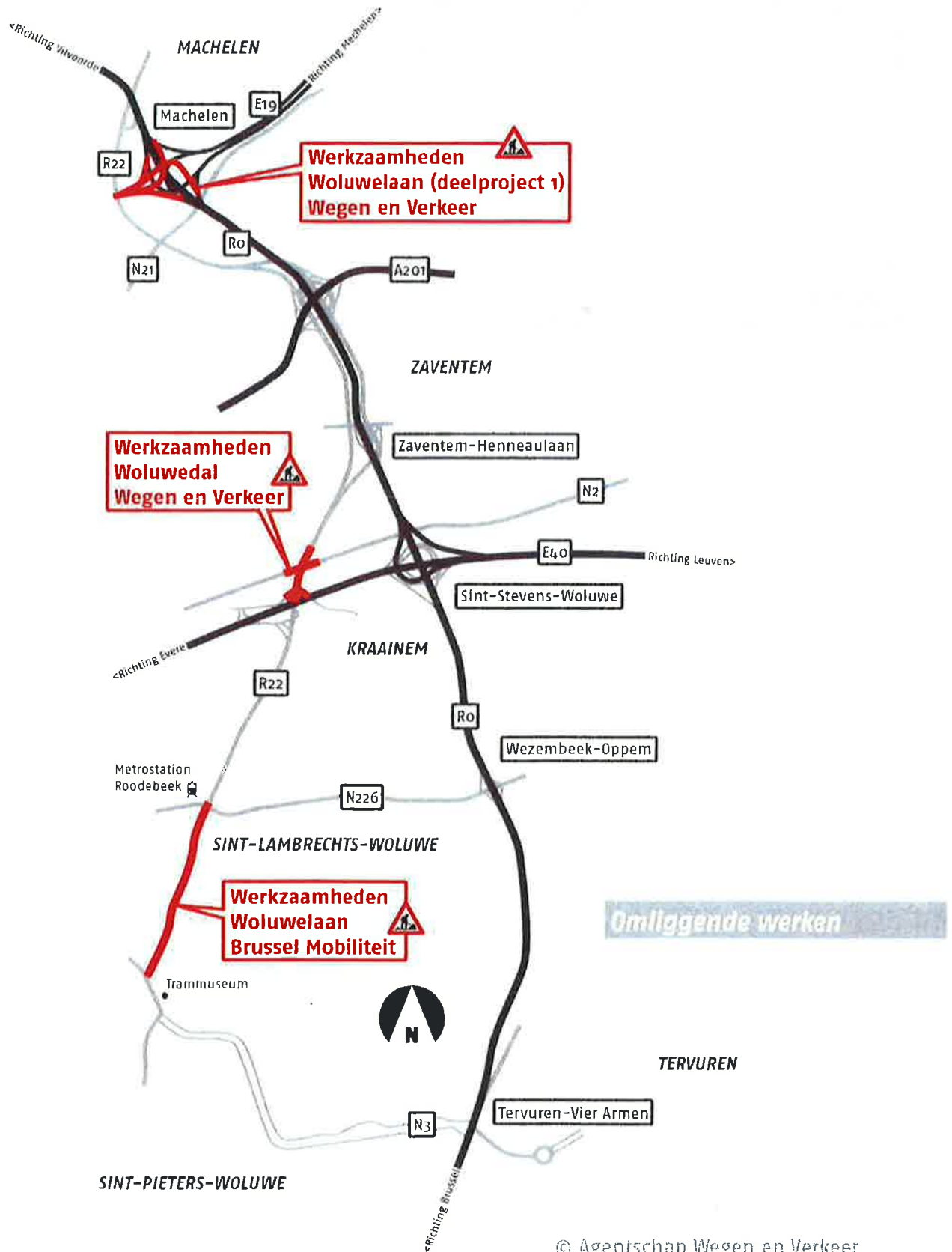
Pendant les travaux de préparation réalisés par Eandis il y a quelques mois, la Woluwedal a été fermé dans un sens de circulation. Cette fermeture a occasionné dans la pratique beaucoup de files et de désagréments. C'est la raison pour laquelle l'Agence flamande des Routes et de la Circulation a conçu un plan spécifique pour la gestion de la circulation pendant les travaux. Dans ce plan, les routes transversales ne seront accessibles que via des tournes à droite.

En d'autres termes, une personne qui circule sur le Woluwedal en venant de Vilvorde ne pourra temporairement pas traverser pour s'engager à gauche dans la chaussée de Louvain. Cet automobiliste devra poursuivre sa route et dépasser le complexe de sorties et d'entrées pour pouvoir ensuite faire demi-tour sur l'aire giratoire prévue à cet effet. Dans l'autre sens de la circulation, un usager qui vient de Woluwe-Saint-Lambert ne pourra pas non plus s'engager dans l'avenue du Tram à gauche, mais devra poursuivre sa route jusqu'à l'aire giratoire au-delà de la chaussée de Louvain pour y faire demi-tour. De cette façon, les feux de signalisation (à l'exception de feux pour piétons) pourront être mis hors service pendant la durée des travaux, ce qui devrait fluidifier la circulation sur la Woluwedal.



## Travaux simultanés sur le boulevard de la Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert

Les travaux de l'Agence flamande des Routes et de la Circulation se dérouleront en même temps que la pose d'une nouvelle voie de tram. Sur la même route régionale (qui s'appelle « Boulevard de la Woluwe et non Woluwedal), Bruxelles Mobilité prolonge en effet la ligne 94 du musée du tram jusqu'à la station de métro Roodebeek. À cet endroit, la voirie sera aménagée comme un nœud intermodal avec la station de métro, le terminus de la ligne de tram 94 et des arrêts de bus de De Lijn et de la TEC. Étant donné que les deux projets seront réalisés simultanément, les désagréments ne se présenteront qu'une seule fois. L'Agence flamande des Routes et de la Circulation et Bruxelles Mobilité conseilleront aux usagers de la route de suivre pendant les travaux une déviation via le ring de Bruxelles (Ro) et l'avenue de Tervuren (N3).



## **Informations Réaménagement Boulevard de la Woluwe à Machelen (R22)**

C'est début août que commence le premier projet partiel de réaménagement du boulevard de la Woluwe à Machelen. Au cours des premiers mois, les travaux s'opéreront le long des voiries communales locales et les désagréments sur le ring de Bruxelles seront limités (plus précisément la liaison du ring intérieur et de l'E19 en direction d'Anvers). Pour tout complément d'information sur ce projet de grande envergure, veuillez surfer sur [www.wegenenverkeer.be/machelen](http://www.wegenenverkeer.be/machelen). Vous pouvez aussi vous y abonner à la lettre d'information numérique que nous diffuserons régulièrement pour informer les riverains et les usagers de la route des travaux de réaménagement.

Cordialement,



**Cédric Vaast,**  
fonctionnaire dirigeant auprès de l'AWV